

FORE

APPRENTISSAGE 2026, AU-DELÀ DE L'AIDE FINANCIÈRE



JE CHANGE SA VIE,
JE SOUTIENS UN APPRENTI

Depuis 2026, l'aide à l'embauche
d'un apprenti est recentrée* :

Entreprises de - de 250 salariés

- **5 000€** (pour un diplôme jusqu'au niveau BAC+2)
- **2 000€** (pour un diplôme de niveau BAC+3 et plus)
- **6 000€** pour un apprenti en situation de handicap.

Entreprises de + de 250 salariés

- **2 000€** (pour un diplôme jusqu'au niveau BAC)
- **1 500€** (pour un diplôme de niveau BAC+2)
- **750€** (pour un diplôme de niveau BAC+3 et plus)
- **6 000€** pour un apprenti en situation de handicap.

Pour la 1^{ère} année sur des contrats d'apprentissage dont la date de début d'exécution intervient avant le 1^{er} janvier 2027.



POURQUOI RECRUTER UN APPRENTI ?

Anticiper ses futurs recrutements,
Former à la culture de l'entreprise,
Sécuriser les embauches,
Renforcer la marque employeur,
Bénéficier de compétences,
actualisées

c'est un **investissement durable**
dans les compétences et la
performance de **votre entreprise !**

0596 68 62 52

www.fore.fr/martinique - apprentissage.martinique@fore.fr

